

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

22 MAI 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
Bruxelles

Réserve
au
Moniteur
belge



N° d'entreprise : 0748 519 702

Nom

(en entier) : **ALTERNATIF ELECTRICITE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue des anciens étangs 40 à 1190 Forest**

Objet de l'acte : Démission / Mandat spécial

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 janvier, à 9h00,

Les actionnaires de la société Alternatif Électricité SRL, société à responsabilité limitée de droit belge, ayant son siège social à Rue des anciens étangs 40 à 1190 Forest, Belgique, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à Forest, les actionnaires s'accordant tous pour la tenue de cette assemblée sans respecter le formalisme de convocation prévu par les Statuts.

I. COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

Sont présents :

Nom	Qualité	Nombre d'actions détenues
Jonathan Vandekerckhof	Actionnaire et administrateur	100 actions
Nicolas Coffé	Actionnaire et administrateur	100 actions
Alexandre Miecret	Actionnaire et administrateur	100 actions

L'assemblée est présidée par Monsieur Jonathan Vandekerckhof, qui accepte cette fonction.

Le secrétaire de séance est désigné en la personne de Monsieur Alexandre Miecret, qui accepte cette fonction.

L'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

II. ORDRE DU JOUR

1. Constatation de la démission de Monsieur Nicolas Coffé de son mandat d'administrateur.
2. Décharge de responsabilité de M. Nicolas Coffé pour l'exercice de son mandat.

III. DÉLIBÉRATIONS

1. Démission de l'administrateur

L'assemblée accepte la démission notifiée le 15 septembre 2024 et remercie Monsieur Nicolas Coffé pour son mandat d'administrateur, domicilié Drève de Lansrode, 34 à 1640 Rhode-Saint-Genèse, et ce à dater du 15 septembre 2024.

2. Décharge de responsabilité

L'assemblée décide d'accorder à M. Nicolas Coffé pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat d'administrateur, ce jusqu'à la date effective de sa démission ci-avant précisée, soit le 15 septembre 2024.

IV. POUVOIRS

L'assemblée confère tous pouvoirs à la société Tax & Legal Solutions Srl représentée par Melvin Vanwassenhoven en vue de procéder aux formalités légales requises, notamment la publication au Moniteur belge et l'inscription des modifications auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE).

V. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/05/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10h00. Le présent procès-verbal est rédigé et signé en 2 exemplaires, dont un restera annexé aux registres de la société.
Fait à Forest, le 31 janvier 2025.

Signatures :

Nicolas Coffé

Jonathan Vandekerkhof

Alexandre Miecret

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/05/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).